



PREFET DE LA REGION LORRAINE

MISSION NATIONALE DE CONTROLE
ET D'AUDIT DES ORGANISMES DE
SECURITE SOCIALE
Antenne de Nancy

ARRÊTE

S.G.A.R. n° 2014-389 en date du 12 DEC. 2014
portant nomination des membres du Conseil
de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges

PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE EST ET DE SECURITE EST
PREFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L.211-2, R.211-1, D.231-4 ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU l'arrêté SGAR n°2009 -568 en date du 8 décembre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein des conseils des caisses primaires d'assurance maladie de la région Lorraine ;
- VU les propositions des organisations syndicales et des institutions ;

Sur proposition du Chef de l'antenne interrégionale de Nancy de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale :

ARRÊTE

Article 1er :

Sont nommés membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges, les personnes désignées dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 :

Le mandat des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie des Vosges sera de trois ans.
Le présent arrêté prendra effet à compter du **31 décembre 2014**.

Article 3 :

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral SGAR n° 601 en date du 31 décembre 2009 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges.


Article 4 :

Le Secrétaire Général pour les Affaires régionales de Lorraine, le Préfet du département des Vosges et le Chef de l'antenne de Nancy de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au bulletin officiel de la région Lorraine, ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de département.

POUR COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Pour le Préfet,
L'Attachée

Chef du Pôle de Coordination Régionale


Estéris PRADAYROL MARTINELLI

BP 71014 - 57034 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 34 87 34 - Fax. 03 87 32 57 39
www.lorraine.pref.gouv.fr

LE PREFET DE LA REGION LORRAINE




Pour le Préfet de la Région Lorraine
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Chantal CASTELNOT

ANNEXE

à l'arrêté portant nomination des conseillers : Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges

Composition du conseil

Représentants des assurés sociaux

Confédération générale du travail (CGT)

Titulaire	Monsieur	COLIN	Hervé
Titulaire	Madame	STEPHANN	Ghislaine
Suppléant	Madame	GARAT	Isabelle
Suppléant	Madame	PEREZ	Sophie

Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Titulaire	Monsieur	AUBRY	Philippe
Titulaire	Madame	LONGHI	Martine
Suppléant	Madame	BERNARD	Claudine
Suppléant	Monsieur	VILLAUME	Michel

Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)

Titulaire	Monsieur	CORTES	Jean Paul
Titulaire	Monsieur	ILLUNGA	Alpha
Suppléant	Monsieur	LABOUREL	Marc
Suppléant	Madame	MARC	Régine

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Titulaire	Monsieur	LABOUREL	Alain
Suppléant	Monsieur	CLAUDE	Laurent

Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

Titulaire	Madame	JUIN	Sophie
Suppléant	Monsieur	BLANCHOT	Dominique

Représentants des employeurs

Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Titulaire	Madame	BOUGEL	Dominique
Titulaire	Monsieur	FRANCOIS	Jacky
Titulaire	Monsieur	LAMOUREUX	Christian
Titulaire	Madame	PAGNOUX-GREMME	Joëlle
Suppléant	Monsieur	GRUHIER	Didier
Suppléant	Madame	PONCET	Gwladys

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

Titulaire	Monsieur	GRANDMONTAGNE	Benjamin
Titulaire	Madame	WENGER	Anny
Suppléant	Monsieur	VOIRIN	Frédéric

Union professionnelle artisanale (UPA)

Titulaire	Monsieur	CHANTERANNE	Michel
Titulaire	Madame	PIRODDI	Béatrice
Suppléant	Monsieur	CUNIN	Pascal

Autres Représentants

Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

Titulaire	Monsieur	DURAND	Jean Pierre
Titulaire	Monsieur	RICHARD	Francis
Suppléant	Monsieur	ANXIONNAT	Michel
Suppléant	Monsieur	DELAHAYE	Jean Noel

Fédération nationale des accidentés du travail (FNATH)

Titulaire	Monsieur	CLAUDON	Alain
Suppléant	Monsieur	STUCKY	Michel

Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)

Titulaire	Madame	MANGE	Marie-Christine
Suppléant	Madame	VAUTHIER	Monique

Personne qualifiée

Titulaire	Madame	HEUSSNER	Marie-Christine
-----------	--------	----------	-----------------